

Les infos

Vendredi 15 Septembre 2017



RESPONSABILITE SOCIALE

C'était une première pour Frédéric Oudéa. Il avait convoqué les représentants nationaux des syndicats le 12 septembre. Hasard du calendrier ou pure provocation, c'était pendant que la manifestation parisienne contre les ordonnances Macron déferlait dans les rues de Paris. C'est donc une délégation de grévistes qu'il a reçue (enfin pour ce qui concerne la CGT). Ce fut l'occasion pour nous de déplorer le rôle joué par le MEDEF dans cette bataille contre les droits des salariés. S'il y a une «responsabilité sociale des entreprises» en France, le dialogue social nécessite un socle de droit pour les salariés, ce que doit être la loi. Le code du travail est le garant de l'égalité – tout comme le code civil et le code de la route sont partout les mêmes (ce qui n'empêche pas de gérer des aménagements à la circulation). Ubériser notre modèle social n'est pas un système de développement acceptable et durable. C'est au mieux un terreau pour l'extrémisme que le président alimente par son mépris, en qualifiant de fainéants et cyniques ceux qui oseraient contester sa pensée jupitérienne. Une vision toute personnelle de la bienveillance et du dialogue social.

MESSAGE FORT SUR LES COÛTS

L'entretien avec Frédéric Oudéa a permis d'examiner la situation du groupe dans le contexte actuel. Il ne s'est pas étendu sur le chapitre des résultats de mi-année, ce sont les enjeux des mois qui viennent qui ont fait les points durs de la discussion. La nouvelle réorganisation

BU/SU «devra nous permettre de revoir notre agilité» face à la concurrence et les nouveaux intervenants. En supprimant une couche managériale, la charge est transmise aux responsables des BU/SU. Ce qui devrait permettre de «passer plus de temps en transversal, améliorant la compréhension de la stratégie». La CGT a déclaré qu'elle examinera de près l'ensemble des aspects de la réorganisation, au-delà des dossiers qui sont (pour l'instant !) transmis au CCE et au CE des centraux. Mais la question se pose sérieusement de savoir quelles instances représentatives du personnel survivront dans les semaines qui viennent, après la parution des décrets issus des ordonnances. Les 20.000 salariés des services centraux, tout comme l'ensemble du réseau, pourraient bien se retrouver avec une petite poignée de représentants pour les aider dans des instances dont les compétences seraient fusionnées. Le CE qui traite les réorganisations de 20.000 personnes serait fusionné avec les DP (ceux qui défendent les salariés face aux licenciements, aux évaluations et coups tordus, aux révisions salariales, etc.) et le CHSCT (qui traite, par exemple, de l'aménagement des locaux, des conditions de travail jusqu'aux harcèlements moraux ou sexuels). Contrairement à ce que nous a dit Frédéric Oudéa, on ne va pas vers plus de simplification, mais vers une période de troubles sociaux et juridiques. Ce n'est pas parce qu'on casse le thermomètre (le contre pouvoir que sont les syndicats) que les maux (licenciements, les harcèlements, etc.) disparaîtront miraculeusement avec de la poudre de Perlimpinpin. Quand le «message fort sur les coûts» qui résonne dans les différentes entités se traduira en effets concrets (suppressions de postes), il ne faudrait pas que les ordonnances aient réduit à néant la capacité de réaction dans l'entreprise. Qu'auraient fait les 480 salariés que nous avons défendus dans le cadre du PSE de 2012 qui pour assouvir l'appétit des actionnaires avait généré 900 suppressions d'emploi ? ou encore les activités menacées que nous avons fait maintenir lors de la crise de liquidité ? C'est bien pour tout cela que nous avons défilé le 12 et que nous vous appelons à le faire le 21 septembre.



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél: 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

